

Liens utiles

u-pec.fr

Site de l'Université Paris Est Créteil

mdphenligne.cnsa.fr

Site de la maison départementale pour les personnes handicapées (MDPH)

handi-u.fr

Site d'informations au service des étudiants en situation de handicap

handicap.gouv.fr

Site du Ministère du Travail, de la Santé et des Solidarités dédié aux publics confrontés au handicap

crous-versailles.fr

Site du CROUS de l'Académie de Versailles, qui a vocation à améliorer les conditions de vie des étudiants

messervices.etudiant.gouv.fr

Site d'accès aux démarches étudiantes

cfa-eve.fr

Formation en alternance (centre de formation des apprentis)



Informations utiles

Contacts

pole.handicap@irfase.com

06.52.33.11.82

Cassandra LEVERRIER

Coordinatrice du pôle handicap, inclusion et égalité
Référé handicap

Site internet de l'IRFase

irfase.fr



Pour venir à l'IRFase

Par la route : Prendre la A6 - Sortie N104 ouest
Direction Évry-Courcouronnes

En autobus : 401, 402, 403, 404, 405, 407, 408,
409, 453 Arrêt : Gare Évry-Courcouronnes Centre

En train :

RER D (40 min de Gare de Lyon) Arrêt :
Évry-Courcouronnes

● **L'IRFase est accessible aux personnes à
mobilité réduite**

Vie étudiante & Handicap

La référence handicap à l'IRFase, qu'est ce que c'est ?

C'est un dispositif qui offre accueil et accompagnement à tout étudiant·e en situation de handicap, même temporaire.



Processus d'inscription pour formation de niveau 6 (ASS, EJE, ES)

Dès l'inscription

Télécharger fiche de demande d'aménagement sur le site de l'UPEC

Prendre rdv avec médecine du SSU

Doctolib : Service de Santé Universitaire étudiants (SSU) - Université Paris-Est Créteil (Réservé aux étudiants de l'UPEC)

- Médecin préventif
- Première demande d'aménagement pour les étudiants en situation de handicap

Présenter tout document justifiant de l'état de santé

A réception de vos aménagements

Contactez la référence handicap

pole.handicap@irfase.com
06.52.33.11.82

- Pour programmer un temps d'échange
- Pour la mise en place des aménagements
- Pour la mise en place du PAEH

Et ensuite, l'assistante pédagogique et les coordinateurs sont informés.
L'étudiant peut poursuivre sa formation

Aménagements possibles

Accès aux locaux

- Ascenseur
- Choix de salles accessibles
- Isolement en petits groupes pour épreuve

Gestion du temps

- Pause sans récupération (marcher, se lever, contrôles biologiques)
- Majoration du temps : 1/3 temps, 1/6 temps, ...)

Aménagements techniques

- Ordinateur, machine à écrire, autre matériel apporté par l'étudiant
- Sujets agrandis au format numérique
- Stylo Exam Reader
- Aide lecture, règle

Ou autre mesure jugée utile et réalisable au sein de l'établissement.

Processus d'inscription pour formations de niveaux 3, 4, 5 et 7 (AES, ME, RLA, CAFERUIS, DIREIS, Master GINSENG)

Dès l'inscription

Rendez-vous chez le médecin : récupérer le certificat médical préconisant les aménagements d'un médecin généraliste ou spécialiste
Présenter tout document justifiant de l'état de santé

A réception de vos aménagements

Contactez la référence handicap

pole.handicap@irfase.com
06.52.33.11.82

- Pour programmer un temps d'échange
- Pour la mise en place des aménagements
- Pour la mise en place du PAEH

Et ensuite, l'assistante pédagogique et les coordinateurs sont informés.
L'étudiant peut poursuivre sa formation